



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UFSBD souhaite un quinquennat de la prévention

L'UFSBD s'adresse au gouvernement dans une lettre ouverte demandant des réformes en faveur de la prévention et de l'éducation à la santé.

Paris, le 18 juin 2012

Dans une lettre diffusée à ses adhérents, l'association, qui mène des actions de prévention et de promotion de la santé depuis quarante-cinq ans, propose au gouvernement confirmé par les élections législatives, deux réformes améliorant la place de la prévention et de la relation entre patient et praticien dans le système de santé.

L'UFSBD fait le constat que notre système de protection sociale repose trop sur le risque maladie dans une logique curative, et ne consacre pas suffisamment de moyens à la prévention. Exemplaire, la santé bucco-dentaire est encore trop souvent limitée au périmètre de la bouche des patients, alors même que de nombreuses maladies chroniques s'y développent ou s'y manifestent.

Retenant à son compte les quatre piliers théorisés par le Professeur Luc Montagnier pour la santé de demain (Préventive, Prédictive, Participative et Personnalisée), l'association soumet à la Ministre **des Affaires sociales et de la Santé, Madame Marisol TOURAINE**, deux réformes structurantes pour encourager d'une part les actes de prévention et d'éducation à la santé, et d'autre part associer patient et praticien dans leur responsabilité pour une bonne santé :

- La prise en charge par l'Assurance Maladie, sous une forme à définir, de tous les actes de prévention, y compris d'éducation à la santé,
- La mise en place d'un parcours santé coordonné pour l'ensemble de la population française, comprenant des examens de prévention des bilans bucco-dentaires réguliers, pris en charge par l'Assurance Maladie.

L'UFSBD conclut sa lettre par trois questions qui sont autant de débats posés, sur le rôle donné aux chirurgiens dentistes pour la santé globale des patients, sur le changement de comportement de la population sur la prise en charge de la santé, et *in fine* sur la volonté du gouvernement de passer d'une logique d'Assurance Maladie, à celle d'une Assurance... Santé.

PJ : *Lettre ouverte au nouveau gouvernement*

Contact UFSBD :

Dr Jacques Wemaere / jacqueswemaere@ufsbd.fr

Contact presse Professionnelle :

Christine Lecointe / christinelecointe@ufsbd.fr

L'UFSBD en quelques mots :

Organisme officiel de la profession dentaire depuis 1966 et Centre Collaborateur OMS, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) représente les **38 000 chirurgiens-dentistes** qui agissent au quotidien pour la santé bucco-dentaire de tous les français, **au sein de leur cabinet**.

Grâce à la mobilisation de ces 15 000 membres, l'UFSBD se positionne également comme un véritable **acteur de santé publique en dehors du cabinet dentaire**. Son engagement sur le terrain, depuis plus de 40 ans, auprès des populations les plus sensibles (jeunes enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes précaires...), en fait l'acteur principal de la promotion de la santé bucco-dentaire en France.

UFSBD - Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire

7 rue Mariotte - 75017 PARIS

Tél. : 01 44 90 72 80 – Fax : 01 44 90 96 73

www.ufsbd.fr